

AVIS DE FERMETURE

AUX CLIENTS DE L'HOTEL LE SAINT-DENIS

LE 8 MARS 2018

Madame, Monsieur,

Par jugement en date du 7 mars 2018, le Tribunal Mixte de Commerce de Saint-Denis de la Réunion a décidé la liquidation judiciaire de la SOCIETE REUNIONNAISE D'EXPLOITATION ET DE GESTION D'HOTELS (SREGH) exploitant l'Hôtel LE SAINT-DENIS.

En conséquence, l'activité s'arrête et l'Hôtel LE SAINT-DENIS n'accueillera plus aucun client à compter de ce jour.

Vous êtes invités à formuler, par écrit, vos questions à l'adresse suivante :

client.lesaintdenis@gmail.com

Nous ne manquerons pas de traiter vos demandes avec diligence,

Pour l'Hôtel LE SAINT-DENIS,